

AFIGEC
AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE
Société à responsabilité limitée au capital de 4 056 000 euros
Siège social : 26/28 rue Marius Aufan
92300 LEVALLOIS-PERRET
324 021 542 RCS NANTERRE

DÉCISIONS UNANIMES EXTRAORDINAIRES DES ASSOCIÉS
DU 7 MARS 2025

LES SOUSSIGNÉS :

Société ALEOS EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL propriétaire de1 678 parts
représentée par sa cogérante, Madame Sophie JAMIN

Monsieur Jean-Claude ALLAIN
Au titre d'un prêt de consommation de 1 part

Société AMALGAMA INOV propriétaire de.....342 parts
représentée par son Gérant Matthieu HANACHOWICZ

Madame Cinthia ATTLANE, propriétaire de 1 part

Société BEQ EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL100 parts
représentée par sa Gérante, Madame Betty QUINCHON

Société BJC AUDIT ET FINANCE, propriétaire de600 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Jean-Christophe BUSSON

Madame Valérie BLEUZÉ, propriétaire de 1 part

Société BURTIN ET ASSOCIES -JMFB PARTICIPATIONS, propriétaire de6 336 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Florent BURTIN

Société B&D EXPERTISE propriétaire de697 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Jérôme REBISCOUL

Monsieur Florent BURTIN, propriétaire de..... 1 part

Monsieur Jean-Marie BURTIN, propriétaire de 1 part

Monsieur Jean-Christophe BUSSON, propriétaire de 1 part

Société CHALLENGER, propriétaire de331 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Yannis GIRAUD

Société CHAUVIN CONSEIL EXPERTISE propriétaire de13 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Pierrick CHAUVIN

Société CREARE SUCCESSIO

En pleine propriété1 897 parts

Au titre de prêts de consommation2 529 parts

représentée par sa Gérante Madame Cinthia ATTLANE

Monsieur Olivier DUBRULLE propriétaire de 1 part

Société EMIA CONSEIL propriétaire de99 parts

représentée par sa Gérante, Madame Ashia LEMONIER

Société EXALTA propriétaire de98 parts

représentée par sa Gérante, Madame Aurélie CAVALIÉ

Société FERAUDIT, propriétaire de826 parts

représentée par son Gérant, Monsieur Jean-Nicolas FERRAND

Monsieur Jean-Nicolas FERRAND, propriétaire de 1 part

Société FRESQUET & ASSOCIES, propriétaire de135 parts

représentée par son Gérant Monsieur Jean-Paul FRESQUET

Société FLB SERVICES, propriétaire de32 parts

représentée par son Gérant, Monsieur Florent BURTIN

Société GAJEC, propriétaire de120 parts

représentée par sa Gérante, Madame Gaëlle JEAN

Société GALATEE, propriétaire de788 parts

représentée par son Gérant, Monsieur Franck NEGREL

Monsieur Yannis GIRAUD, propriétaire de 1 part

Madame Marie-Aurore JACQUES, propriétaire de 1 part

Madame Sophie JAMIN, propriétaire de507 parts

Madame Gaëlle JEAN, propriétaire de 1 part

Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER, propriétaire de521 parts

Société KISLEV CONSEIL propriétaire de..... 89 parts

représentée par son Gérant, Monsieur Dan ZERBIB

Madame Annie LE LOSTEC

Au titre d'un prêt de consommation de 1 part

Société LEAD CONSEIL, propriétaire de301 parts

représentée par sa Gérante, Madame Cinthia ATTLANE

Monsieur François LEBOUVIER, propriétaire de	1 part
Société LFINANCE, propriétaire de	327 parts
représentée par son Gérant, Monsieur François LEBOUVIER	
Société MA RH Talent, propriétaire de	18 parts
représentée par sa Gérante, Madame Marie-Aurore JACQUES	
Société MEKDAC CONSULTING propriétaire de	87 parts
représentée par son Gérant Monsieur Abderrahman MEKDAC	
Monsieur Franck NEGREL, propriétaire de	1 part
Société PERIER CONSULTING, propriétaire de	1 338 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Dominique PERIER	
Monsieur Dominique PERIER, propriétaire de	1 part
Société P&L MDP CONSEILS propriétaire de	98 parts
représentée par sa Gérante Madame Maïté PEREIRA	
Société PROPHYLAXIS EXPERTISE-COMPTABLE propriétaire de	356 parts
représentée par son Gérant Monsieur David HENNION	
Madame Betty QUINCHON, propriétaire de	1 part
Monsieur Jérôme REBISCOUL propriétaire de	1 part
Total	20 280 parts

Détenant ensemble 20 280 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée AFIGEC - AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et des articles 16 et 18 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- La constatation des souscriptions et du versement des fonds dans le cadre de l'augmentation de capital social de 64 000 euros par création de 320 parts sociales nouvelles de 200 euros chacune à libérer intégralement en numéraire décidée par « Décisions unanimes des associés » en date du 20 février 2025,
- La réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée sous la résolution qui précède et la modification corrélative des statuts,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Après avoir rappelé que par Décisions unanimes en date du 20 février 2025 les associés ont décidé à l'unanimité d'augmenter le capital social d'une somme de 64 000 euros, pour le porter de 4 056 000 euros à 4 120 000 euros par création de parts nouvelles, à souscrire et libérer en numéraire selon les modalités suivantes :

Cette augmentation sera réalisée au moyen de la création de 320 parts nouvelles, numérotée de 23 242 à 23 561 de 200 euros de valeur nominale chacune, émises au prix de 927 euros chacune, soit avec une prime d'émission de 727 euros par part.

Le montant global de la prime d'émission s'élevant à 232 640 euros sera inscrit au passif du bilan dans un compte "prime d'émission" sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux.

Les parts nouvelles seront intégralement libérées à la souscription.

Les parts nouvelles seront créées avec jouissance à compter de la date de la réalisation définitive de l'augmentation de capital. Elles seront alors complètement assimilées aux parts anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Les associés ont décidé à l'unanimité de réserver la souscription de la totalité des parts sociales nouvelles à la société XANTHYLENE, Société à responsabilité limitée, au capital de 500 euros, sis 222 rue des Deportes, 60280 MARGNY LES COMPIEGNE, inscrite sous le numéro unique d'identification 917 818 049 RCS COMPIEGNE qui a été agréée par la collectivité des associés.

Les associés se sont réunis ce jour afin de constater que :

- les 320 parts sociales nouvelles de 200 euros chacune ont été souscrites en totalité par la société XANTHYLENE,
- les 320 parts nouvelles ont été libérées en totalité de leur montant nominal et de la prime d'émission.

L'Assemblée Générale constate en outre :

- la somme de 296 640 euros, correspondant au montant des souscriptions en numéraire a été déposée à la banque CIC NORD OUEST à un compte "Augmentation de capital à réaliser" ouvert au nom de la Société ainsi que l'atteste le récépissé établi par ladite banque ;
- l'augmentation de capital est ainsi régulièrement et définitivement réalisée.

DEUXIEME DECISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

À cet effet, un original des présentes est remis aux gérants qui le reconnaissent.

Monsieur Jean-Claude ALLAIN

Florent BURTIN
Pour son compte et pour le compte de
Société BURTIN ET ASSOCIES -JMFB PARTICIPATIONS
Société FLB SERVICES
Monsieur Jean-Marie BURTIN

Monsieur Jean-Christophe BUSSON
Pour son compte et pour le compte de Société BJC AUDIT ET FINANCE

Monsieur Jean-Nicolas FERRAND
Pour son compte et pour le compte de Société FERAUDIT

Madame Cinthia ATTLANE
Pour son compte et pour le compte de
Société LEAD CONSEIL
Société CREARE SUCCESSIO

Monsieur Yannis GIRAUD
Pour son compte et pour le compte de Société CHALLENGER

Monsieur Franck NEGREL
Pour son compte et pour le compte de Société GALATEE

Madame Betty QUINCHON
Pour son compte et pour le compte de Société BEQ EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL

Monsieur François LEBOUVIER
Pour son compte et pour le compte de Société LFINANCE

Madame Annie LE LOSTEC

Madame Gaëlle JEAN
Pour son compte et pour le compte de Société GAJEC

Monsieur Dominique PERIER
Pour son compte et pour le compte de Société PERIER CONSULTING

Monsieur Jérôme REBISCOUL
Pour son compte et pour le compte de Société B&D EXPERTISE

Madame Marie-Aurore JACQUES
Pour son compte et pour le compte de Société MA RH Talent

Madame Sophie JAMIN
Pour son compte et pour le compte de Société ALEOS EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL

Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER

CHAUVIN CONSEIL EXPERTISE
Représentée par Pierrick CHAUVIN

SOCIETE MJVI
Représentée par Monsieur Sébastien RIVALLANT

AMALGAMA INOV
Représentée par Monsieur Matthieu HANACHOWICZ

SOCIETE KISLEV CONSEIL
Représentée par Monsieur Dan ZERBIB

Société EMIA CONSEIL
Représentée par Madame Ashia LEMONIER

Société EXALTA
Représentée par sa Gérante, Madame Aurélie CAVALIÉ

Société FRESQUET & ASSOCIES,
Représentée par son Gérant Monsieur Jean-Paul FRESQUET

Société MEKDAD CONSULTING
Représentée par son Monsieur Abderrahman MEKDAD

Société P&L MDP CONSEILS
Représentée par Madame Maïté PEREIRA

Société PROPHYLAXIS EXPERTISE-COMPTABLE
Représentée par Monsieur David HENNION

Madame Valérie BLEUZÉ

Monsieur Olivier DUBRULLE